

JANVIER 2022

A tout

CARO



BULLETIN MUNICIPAL

*Belle &
Heureuse année*
2022



Retrouvez très bientôt le site de la commune sous sa nouvelle adresse : www.caro.bzh

Sommaire

- P. 3 Édito
- P. 4 Civisme
- P. 4 À propos du cimetière
- P. 5 Arnaque au RIB par mail
- P. 5 Journée citoyenne
- P. 6 Commission travaux, voiries et environnement
- P. 8 Commission social, scolaire, communication
- P. 10 Le Restaurant du Lion d'Or
- P. 11 Le Marché du bourg
- P. 11 La Médiathèque
- P. 12 L'école Le Pré Vert
- P. 14 L'école Saint Hervé
- P. 16 Le 11 novembre
- P. 16 Le Club de l'amitié
- P. 17 Les Associations
- P. 19 Commerçants et Artisans
- P. 20 Infos pratiques

RÉALISATION & IMPRESSION :
IOV COMMUNICATION - Groupe IMPRIGRAPH
RC 875 780 207
Dépôt légal n° 2054



Agenda

■ Samedi 29 janvier 2022

Repas à emporter

Association des Parents d'élèves de l'école privée
St Hervé de CARO

■ Mars 2022

Couscous de l'école

Amicale Laïque École publique de CARO

■ Samedi 26 mars 2022

Repas du Club

CARO MISSIRIAC Association Sportive

■ Dimanche 27 mars 2022

Repas de la Chasse - Repas à emporter

■ Dimanche 10 avril 2022

Vide grenier

Amicale Laïque École publique de CARO

■ Samedi 1^{er} mai 2022

*Accueil des
nouveaux arrivants*

« Si vous êtes installés à Caro depuis le 15 mars 2020, vous êtes invités à vous inscrire à la mairie avant le 15 mars 2022 dans le cadre de l'accueil des nouveaux arrivants. »

■ Dimanche 22 mai 2022

Pardon de St Yves - Les amis de St Yves

■ Juin 2022

Animation Equipassion - EQUIPASSION

■ Samedi 25 juin 2022

Kermesse

Association des Parents d'élèves de l'école privée
St Hervé de CARO

■ Dimanche 24 juillet 2022

Pardon de Ste Anne du Thy

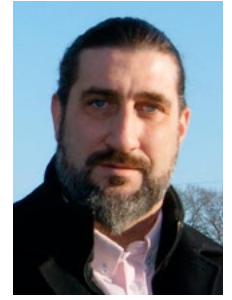
Messe à 11h et repas Côtes grillées à 19h

Comité de Ste Anne du Thy

■ Samedi 26 novembre 2022

Repas du Club

CARO MISSIRIAC Association Sportive



Premier bilan

Chère Caroyenne, Cher Caroyen,

À l'heure où j'écris ces mots, la situation sanitaire est loin d'être sous contrôle. Certains événements se voient annulés, à l'instar des vœux de la municipalité aux habitants, qui malgré l'envie de vous retrouver et de partager un moment convivial, ne pourront encore être organisés cette année.

Cette nouvelle année qui commence est forcément l'occasion de dresser un premier bilan.

Notre équipe s'est mise en place dans des conditions sanitaires plus que particulières et pour autant nous avons toujours essayé d'aller au plus près de chacun (distribution des colis, distribution des courriers, distribution des flyers matinée citoyenne, présence sur le marché) ou en déployant de nouvelles façons de communiquer (mise à jour du site internet, création d'une page Facebook, adhésion et mise à disposition des infos/alertes par l'application smartphone Panneau Pocket). Malgré de nouveaux confinements, nous essayons de mettre en place les différentes actions décrites dans la profession de foi. Nous pouvons nous satisfaire de la vente complète du lotissement des Tamaris qui va permettre d'accueillir de nouvelles familles et ainsi maintenir l'offre scolaire. Du lancement de la réfection de l'agence postale qui devrait démarrer lors du premier semestre si les entreprises sont au rendez-vous et espérer ainsi permettre une nouvelle offre de services aux habitants et notamment à ceux dépourvus de moyens numériques de plus en plus indispensables. Dans ce contexte compliqué qui empêche les réunions publiques, nous voulons tout de même avoir une démarche participative, cela a été le cas pour l'enquête sur le devenir du bâtiment de l'ancien Lion d'Or dont vous aurez le détail dans ce bulletin, en revanche, pour pouvoir répondre à vos attentes, il vous faut saisir ces possibilités. Dans le cadre intergénérationnel, c'est aussi la mise en place, à trois reprises, du centre éphémère de vaccination qui permet à ceux qui le souhaitent de pouvoir avoir une offre de santé accessible. Merci aux équipes médicales mais aussi à tous les soignants qui restent présents sur nos secteurs ruraux, l'accès aux soins et à la santé est indispensable pour les plus fragiles. 2021, c'est encore l'obtention récente du troisième pétale qui récompense l'investissement des agents mais aussi des conseillers municipaux qui les accompagnent dans ce projet. La création du jardin partagé, mis à disposition des écoles mais aussi à la disposition de tout à chacun et si vous souhaitez prendre du temps avec les enfants, je rappelle que ce jardin est ouvert à tous ! De plus cela s'inscrit dans la démarche des Villes et Villages Fleuris qui nécessite une implication de l'ensemble de la population. Cette liste est non exhaustive mais passons à l'année qui démarre.

Concernant 2022, ce sera la continuité de 2021, il conviendra de maintenir et pérenniser les services existants, l'entretien des infrastructures et des réseaux de la commune, finaliser le dossier du Lion d'Or et envisager la réfection du bâtiment mais aussi de développer des projets autour de ce dernier. Une discussion est initiée avec la communauté de communes d'OBC pour éventuellement accueillir un organisme qui permettrait d'apporter à tous les habitants des services de proximités à finalité sociales et éducatives... C'est aussi continuer d'aménager notre cadre de vie et donc continuer d'accueillir en envisageant une nouvelle tranche de lotissement à lotir, combler les « dents creuses » dans les villages et finaliser la révision de la carte communale. Aménager le cadre de vie, c'est aussi entamer une réflexion sur les liaisons douces et plus globale sur l'offre touristique par la mise en valeur des possibilités offertes sur la commune mais encore l'aménagement de notre environnement comme le site de Patouillet...

Sachez que vos élus ainsi que le personnel communal restent mobilisés pour assurer une qualité de vie aux Caroyennes et Caroyens !

Par nature, par culture, les bretons que nous sommes ou que nous devenons, vivaient en clans, ainsi il n'y a qu'ensemble et unis que la vie de la commune peut s'envisager puis se réaliser.

Pour 2022 nous vous souhaitons donc nos meilleurs vœux et une excellente santé car nous ne construisons par pour nous mais bien pour les générations futures et je terminerai donc sur une phrase qui a tout de même 30 ans, au sujet de l'urgence qu'est devenue l'écologie et dont je vous laisse trouver l'auteur :

*« Dans ce domaine, l'humanité d'aujourd'hui doit avoir conscience de ses devoirs et de ses responsabilités envers les générations à venir »**

Sur ce, Kenavo ar c'hentañ, A s'entevair a beto, Au revoir et à bientôt,

Erwan Gicquel, Maire de CARO

Civisme

En ce début de nouvelle année, il m'apparaît, en plus des vœux, indispensable de sensibiliser l'ensemble de la population aux règles de vie en collectivité notamment du fait des nuisances et des incivilités.

La liberté a ses limites : en prendre trop c'est empiéter sur celle de l'autre. Il devient urgent de revoir notre façon d'être et d'appliquer ce que la plupart du temps nous demandons aux autres !

Que chacun respecte la loi en place, c'est la première politesse que nous devons à notre voisin et donc à l'ensemble de la collectivité. Certains auront remarqué récemment, à leurs dépens, que nous veillons au grain et qu'il est toujours possible de faire appel aux forces de l'ordre si nécessaire.

Alors attention aux dépôts sauvages, au vandalisme gratuit mais qui coûte à tous, aux nuisances sonores, aux stationnements gênants et dangereux, à la vitesse souvent inadaptée et notamment dans les villages, ce n'est pas parce qu'il n'y a pas de limitation de vitesse à 30, 50 ou 70 que pour autant on soit obligé de rouler à 80 mais aussi à toutes les autres infractions.

Vivre en société c'est faire preuve de respect, de considération, de civisme, d'attention aux autres. C'est tout aussi important que la politesse ou la courtoisie.

Le respect, un mot qu'on entend souvent que dans un sens, pourtant c'est aussi respecter le travail des employés communaux qui passent trop de temps à ramasser des bouteilles vides dans le bourg ou dans les fossés mais aussi aux étangs, des masques chirurgicaux un peu partout dans la campagne mais aussi à réparer les équipements communaux lâchement dégradés.



Respecter l'autre, c'est aussi respecter notre cadre de vie : en jetant ses débris dans une poubelle, en ne laissant pas ses animaux de compagnie divaguer, en respectant les travaux réalisés par la commune ou par son voisin pour le bien de tous, en laissant dormir ses voisins, etc... Des petites choses qui en plus des économies financières réalisées sont aussi des économies d'énergie personnelle en conflits de voisinage et qui ne rapportent pas forcément quelque chose mais apportent beaucoup au bien vivre ensemble !

À propos du Cimetière

Depuis de nombreuses années, la municipalité et les agents du service technique travaillent main dans la main afin de poursuivre deux objectifs :

- 1 / Supprimer toute utilisation des produits phytosanitaires d'origine chimique pour la gestion de ses espaces publics.
- 2 / Sensibiliser les habitants à l'arrêt de l'utilisation de tout produit chimique (y compris la javel) pour entretenir les sépultures.

Ces objectifs sont déjà mis en œuvre par les agents ; l'aspect le plus visible étant la plantation de sedum et bruyères entre les sépultures et les multiples « Matinées citoyennes » dédiées à l'entretien du cimetière. Néanmoins, le règlement du cimetière interdit déjà l'utilisation de ces produits, tout

comme la réglementation nationale (voir arrêté du 15 janvier 2021). Cela signifie que si la municipalité doit respecter la loi, il en est de même pour toutes les familles disposant d'une concession au cimetière. La municipalité et les agents sont là pour faciliter cette mise en œuvre auprès des quelques personnes qui n'appliqueraient pas encore ces impératifs réglementaires, économiques et écologiques. La qualité des eaux et des sols est l'affaire de tous et à des coûts humains et financiers très importants : pour notre santé, pour les finances de notre commune et des vôtres, mais aussi pour notre cadre de vie. Agir ensemble en respect des règles et du bon sens, voilà ce vers quoi nous devons tous aller. Merci de votre compréhension.

Arnaque au Rib par mail

ATTENTION : ARNAQUE AUX FAUX RIB DANS LES BOÎTES MAIL !

Un type d'escroquerie d'un nouveau genre visant à falsifier le courriel d'un professionnel pour envoyer un RIB frauduleux accompagné d'une vraie facture sévit actuellement. La vigilance est donc de mise !

■ LE MODE OPÉRATOIRE

Une entreprise ou une personne à qui vous devez de l'argent vous adresse un courriel avec, en pièces jointes, un RIB et une facture, afin d'opérer un virement sur son compte bancaire. Le message est alors intercepté par un pirate qui en reproduit le contenu à l'identique et joint la facture d'origine. Mais seuls changent l'adresse de l'expéditeur et le RIB appartenant à l'escroc. Le courrier initial est donc remplacé par le contenu frauduleux et une fois le virement réalisé sur le compte illicite, le paiement sera donc alors perçu par le pirate et non par le créancier. Une arnaque très bien rodée et difficile à détecter !

■ QUELQUES CONSEILS POUR NE PAS SE FAIRE PIÉGER :

- Afin d'éviter d'être la cible d'une telle attaque, mieux vaut privilégier les échanges de coordonnées bancaires en face-à-face ou oralement.



- Si ce n'est pas possible, en cas d'envoi par courriel, vérifiez scrupuleusement l'adresse e-mail de votre interlocuteur.
- Il faut demander également au professionnel ou à la personne dont vous êtes débiteur le nom de sa banque et, en cas de doute, son adresse e-mail. Avant d'effectuer le virement, il faut le prévenir et lui demander confirmation du versement de la somme sur son compte dès réception.

En cas d'arnaque, les chances de pouvoir être remboursé sont malheureusement très minces. Mais vous pouvez vous rapprocher d'une association de défense des consommateurs qui pourra vous aider dans vos démarches.

*Article rédigé par la Mce, Maison de la consommation et de l'environnement - CTCRC Bretagne - 48 Bd Magenta - 35000 Rennes
Tél. 02 99 30 35 50 - info@mce-info.org - www.mce-info.org*

Journée citoyenne

Peut-être un peu moins de monde pour ce rendez-vous semestriel désormais incontournable à Caro, mais tout le monde a fait preuve de dynamisme et d'efficacité.

Équipés de gants et binettes jusqu'aux tronçonneuses, débroussailluses et tracteurs, l'allée couverte, le cimetière et Patouillet avaient belle allure quand vers 12h30 tout le

monde s'est donné rendez-vous à la salle des sports pour partager ensemble un repas convivial. Cet élan participatif a permis, en plus d'aider nos agents techniques, à bon nombre de participants, de se retrouver et de partager un moment convivial dans cet effort collectif.



AVANT



APRÈS

Commission travaux, voiries et environnement



Bertrand COUEDIC, Stéphane MAILLARD, élus municipaux et Jacques BONNO, adjoint aux travaux.

TRAVAUX - VOIRIES

La commission se réunit deux ou trois fois par an et ponctuellement si besoin particuliers.

■ Lors de ces réunions, elle aborde et définit, en fonction des capacités budgétaires de la commune.

Les différents programmes de voiries avec le concours du technicien de la communauté de commune (Oust à Brocéliande Communauté)

- > Enrobé, réfection et réparation,
- > Point à temps automatique (technique qui répare la chaussée ponctuellement)
- > Fauchage, broyage des fossés et accotements
- > Curage des fossés
- > Marquage au sol
- > Modifications des conditions de circulation, limitation de vitesse. Une campagne concernant ce sujet sera entreprise prochainement.



Elle organise et suit les différents chantiers sur la commune :

- > Éclairage public
- > Réseau d'eau
- > Aménagement du bourg



Elle veille à la maintenance de l'immobilier communal :

- > Logements locatifs
- > Mairie, école
- > Rénovation du local technique communal
- > Salle de sport (vandalisée à plusieurs reprises ces derniers temps).
- > Terrain de foot
- > Salle polyvalente
- > Édifices religieux
- > Jardins partagés



Rénovation du local technique communal

- Elle a mis en place le projet de rénovation de l'agence postale (finalisé en 2022),
- Elle gère avec l'appui de la société Suez et la collaboration des agents communaux la station de phyto-épuration.

RAPPEL : Le dépôt et le prélèvement des matériaux près de la station est INTERDIT et réservé exclusivement aux services techniques de la commune. Il s'agit d'un bien communal privé et non comme on l'entend parfois « de biens appartenant à tout le monde ».

VOIRIES - ENVIRONNEMENT

CHEMINS D'EXPLOITATION

Une commission extra-municipale a été mise en place en 2021, composée de quelques agriculteurs volontaires, d'élus municipaux et de l'adjoint aux travaux. Il est toujours possible d'y participer (inscription à la mairie).

Elle reste ouverte aux différents utilisateurs, initialement ceux du monde agricole mais aussi aux chasseurs, marcheurs, cyclistes et cavaliers. Ces chemins servent aussi aux circuits de randonnée. Le rôle de la commission est de recenser et définir les différents travaux d'aménagement et d'entretien à envisager pour l'année à venir, dans la mesure du budget alloué par la commune. Elle se réunit une fois par an, sauf cas particulier.

Il revient donc à la commune de veiller au bon état de ces voies de circulation essentiellement utilisées par les engins agricoles au gabarit (poids, encombrement) très imposant qui induit une détérioration plus accentuée de ces chemins. Ces derniers, n'étant pas initialement prévus pour des charges aussi lourdes. Ils représentent donc une charge importante des travaux d'entretien.

Aussi, pour permettre la circulation et la réalisation des différents travaux de réfection et d'entretien, il est expressément demandé aux propriétaires de parcelles jouxtant ces chemins de procéder régulièrement à l'élagage des arbres en bordure et d'éviter de combler les fossés ainsi que les busages.

Merci de faire part de vos remarques aux différents représentants de la commission extramunicipale des chemins d'exploitation.

SENTIERS DE RANDONNÉES

Il existe sur la commune un sentier de randonnée **conventionné et subventionné** par le département « le chemin des cinq fontaines », dont la fréquentation augmente régulièrement, en particulier en saison estivale.

Il est exclusivement réservé aux randonneurs pédestres, cyclistes et équestres. La circulation de véhicules à moteur thermique y est strictement interdite.

Ce chemin est géré par la commune, un référent communal travaille à son entretien et à son bon usage en collaboration avec l'adjoint aux travaux.

Une commission extramunicipale concernant l'itinérance pourrait voir le jour. Ayant pour objet la création de nouveaux tracés et d'un circuit qui à terme permettrait de relier l'Oust à Brocéliande, en passant par notre commune. Avis aux bonnes volontés, n'hésitez pas à prendre contact avec votre mairie.

COMMISSION ÉROSION

Pour donner suite au constat des services du GBO (Groupement du Bassin d'Oust), notre commune est en zone fragile concernant l'érosion. Une réunion sur ce sujet sera programmée au cours du premier trimestre 2022. Une invitation sera envoyée à tous les agriculteurs et propriétaires terriens. Toutes les personnes intéressées peuvent également s'y associer. La date et le lieu seront communiqués via les réseaux sociaux et la presse écrite. L'objectif sera de créer une commission extra-municipale.

BOIS ET FORÊTS

Autre volet des tâches attribuées à la commission, il s'agit de la gestion des espaces boisés. Ils sont gérés par l'Office National des Forêts. Des visites concernant l'évaluation, le contrôle des plantations et production de bois sont programmés plusieurs fois par an. Des coupes de bois de chauffage sont parfois proposées aux particuliers et seules ces coupes sont autorisées pour prélèvement de bois. Inscription possible à partir de fin août (formulaire à retirer en mairie).



Commissions « Social, Scolaire, Communication »

CCAS

La commission CCAS s'est enfin réunie !

La première tâche pour la commission a été l'organisation des colis de Noël.

Certes, la décision de choisir les colis cette année encore, plutôt que le repas ne satisfait personne. Mais n'est-ce pas le choix de la raison ?

L'actualité au fil du temps nous conforte dans ce choix.

Bon nombre de commune ayant opté pour ce dernier ont dû faire marche arrière.



RESTOS DU CŒUR

Dans une optique de bienveillance vis à vis des personnes démunies ou rencontrant des difficultés passagères, cette année encore, sur décision du conseil municipal, le colis d'une valeur de 100 € à destination des restos du cœur a été livré à l'antenne de Josselin.

Et comme le disait si bien Coluche, « on ne vous oublie pas ! »



Nous avons tous parfaitement conscience que recevoir un colis n'apportera jamais toute la chaleur amicale d'un repas partagé tous ensemble.

En espérant que dès l'année prochaine nous puissions revenir sur l'organisation d'un repas !

Conscient de tout cela et de tous les dégâts sur l'aspect social occasionnés par la Covid mais aussi de toutes ces contraintes et restrictions, nous avons décidé d'organiser un événement pouvant tous nous rassembler dès l'annonce d'une embellie du type sanitaire.

Toute l'équipe du CCAS vous souhaite une très bonne année 2022.

COMMISSION SCOLAIRE

Beaucoup de travail pour cette commission avec des sujets divers :

Une grosse partie du programme du prochain semestre sera de travailler sur la restauration scolaire.

- Comment faire pour que ce moment de restauration soit aussi un moment de plaisir, de découverte ?
- Comment faire pour éviter de jeter des quantités ahurissantes de nourriture, nourriture même pas goûtée ?!
- Comment faire pour que les enfants sortent de la cantine le ventre plein ?

Ce qui est sûr, c'est que nous allons tous œuvrer pour que les repas fournis soient de meilleure qualité, équilibrés et appétissants.

Mais reste à vous, Parents, d'éveiller la curiosité culinaire chez votre enfant.

Nous organiserons très prochainement un groupe de travail constitué de la commission scolaire, de parents et d'enfants pour la situation évoluée.

La réussite de ce projet dépendra de l'investissement de chacun.



COMMUNICATION



La mairie s'efforcera comme toujours de communiquer au plus vite des actions qu'elle mène ainsi que toutes les informations pratiques pouvant impacter les habitants de la commune.

Elle dispose de 4 modes de communication

- Le tableau d'affichage situé devant la mairie, pour les informations à caractère administratif.
- Le site internet de la commune, riche en informations et mis à jour régulièrement.
- La page FaceBook de Caro, pour une information ciblée des activités de Caro et des alentours.
- L'application PanneauPocket (totalement gratuite) pour des informations pratiques, pour toujours mieux vous informer et vous alerter.

Une documentation est disponible en mairie pour la télécharger sur votre smartphone.

Vous pouvez également suivre l'actualité de votre commune sur le site « les infos du Pays Gallo ».

Et à une fréquence plus du type homéopathique sur Ouest France.

LE RECENSEMENT CITOYEN DES JEUNES DE PLUS DE 16 ANS

Chaque jeune Français doit se faire recenser entre la date anniversaire de ses 16 ans et la fin du 3^e mois suivant. Les Français qui n'ont pas rempli cette obligation lors de cette période peuvent régulariser leur situation jusqu'à l'âge de 25 ans. Après cette démarche, le jeune reçoit une attestation de recensement, indispensable pour effectuer certaines démarches administratives.

Le recensement est obligatoire. Il permet à l'administration de convoquer le jeune à la **journée défense et citoyenneté (JDC)**, également obligatoire, puis de figurer automatiquement sur les listes électorales à partir de 18 ans.

Il est nécessaire de fournir un justificatif concernant le recensement ou la JDC pour s'inscrire aux examens (BEP, Bac, permis de conduire, etc.) ou concours administratifs organisés par l'administration française jusqu'à l'âge de 25 ans.

POUR SE FAIRE RECENSER, RIEN DE PLUS SIMPLE !

Deux possibilités existent : se rendre à la mairie ou effectuer cette démarche par Internet.

- À la Mairie : il suffit de se rendre à sa mairie de rattachement muni d'un justificatif d'identité (carte nationale d'identité ou passeport valide), d'un livret de famille à jour et d'un



justificatif de domicile. Le cas échéant cette démarche peut être conduite par l'un des parents du jeune s'il est mineur. C'est la mairie qui délivre directement l'attestation de recensement.

- En ligne : il est nécessaire de se connecter sur son **compte service public**. Après avoir rentré ses identifiants, le jeune doit fournir la version scannée d'un justificatif d'identité et du livret de famille. Une attestation de recensement est délivrée en ligne à l'issue des formalités.

VOUS AVEZ DES QUESTIONS ? VOUS VOULEZ NOUS REMONTER DES INFORMATIONS ?



N'hésitez pas à venir en mairie pour rechercher les réponses.

Si besoin, une prise de rendez-vous est toujours possible auprès du Maire et de ses adjoints.

Vous pouvez aussi communiquer via internet en envoyant votre mail à l'adresse : mairie.caro@wanadoo.fr

Merci de signer et d'indiquer vos coordonnées lors de votre correspondance.

Les propos anonymes ne seront pas traités.

Restaurant Le Lion d'Or

CONTEXTE : en tant que nouvelle équipe municipale, nous avons eu à traiter le sujet de l'avenir du bâtiment du LION D'OR, qui avait été acheté par la municipalité précédente.

La commission « affaires associatives, culturelles, touristiques et Cadre de Vie » a été chargée d'étudier ce dossier.

Les premières questions qui se sont posées, lors de la réunion du 20 octobre 2020 étaient :

- Que faire de ce bâtiment ?
- Quel usage pourrions-nous en faire ?
- Comment étudier ce sujet ?

Il a été décidé de constituer une commission extra-municipale composée d'élus et de citoyens

Après avoir été validée par le conseil municipal, cette commission extra - municipale s'est réunie pour la première fois le 10 mars 2021.

- Après avoir pris connaissance de la chartre de fonctionnement des commissions extra-municipales, la commission a pu se mettre au travail
- À l'ordre du jour : l'histoire de ce bâtiment qui existait déjà pour la maison principale en 1829. Une construction y a été adossée ensuite, mais qui présente un risque d'effondrement suite à l'apparition d'une fissure sur le pignon ouest.

> Pour action, nous avons listé des professionnels qui pourraient nous apporter un diagnostic et proposer une réhabilitation ou pas.

- Lors des réunions suivantes, les membres de la commission ont visité le bâtiment, ainsi qu'une réalisation de rénovation par la commune de ST GRAVE

Entre mars et Juin, nous avons fait visiter et établir des diagnostics par des professionnels du bâtiment :

- SOCOTEC
- RONCO MACONNERIE
- PROJIMO -M. MAILFERT
- LESTUN PATRIMOINE : M. DE GOUYON
- SOLIHA : M. DANY

Messieurs MAILFERT, DE GOUYON et DANY sont venus lors de nos réunions pour présenter leurs diagnostics, et proposer leurs prestations de services d'accompagnement, partiels ou complets, au cas où le conseil municipal déciderait de la réhabilitation de ce bâtiment

Au final, deux d'entre eux ont présentés une offre :

> LESTUN PATRIMOINE, qui propose un accompagnement dans toutes les étapes des travaux, leur offre consiste en une mission de programmation architecturale, dont l'objectif est de définir le scénario d'opération, et d'en étudier la faisabilité.

> SOLIHA qui est une entreprise d'économie sociale et solidaire sous forme associative, Basée à Vannes, avec un périmètre d'action régionale, Ses missions concernent en majorité l'assistance des collectivités dans la gestion de projets de restauration ou de constructions neuves. Le « pôle territoire », accompagne les collectivités dans la programmation et



l'accompagnement technique et financier de la maîtrise d'ouvrage, sur différents types de projets : logements sociaux, maisons de santé, salles communales, résidences seniors, que ce soit en réhabilitation ou construction neuve. Leur assistance va de l'étude du projet jusqu'à la livraison, ou bien à la carte selon les besoins des collectivités. Leur rémunération est de 3 % et propose une prestation complète notamment la recherche de subventions.

Au cours des toutes ces réunions beaucoup de questions se sont posées :

- Que faire de ce bâtiment ?
 - > Ne rien faire ?
 - > Le revendre ?
 - > Le démolir entièrement, mais quoi faire à la place : parking ou autre ?
 - > Le réhabiliter pour en faire quoi ?
- Afin d'avoir un avis des familles Caroyennes, ayant une adresse postale à CARO, la commission a créé un sondage qui a été distribué dans toutes les boîtes aux lettres, fin août.
- Nous avons eu seulement 12 % de retours.
- Nous remercions toutes les personnes qui ont accepté de consacrer un peu de leur temps pour donner leur avis.
- Les réponses apportées correspondent sensiblement à celles de la commission extra-municipale.
- Pour ce qui concerne l'avis de la commission extra-municipale, nous avons 12 réponses sur 13 membres :
 - > 1 réponse, pour ne rien en faire mais le consolider et le revendre.
 - > 11 réponses pour une réhabilitation afin d'y aménager des logements locatifs avec l'entreprise d'économie sociale et solidaire sous forme associative, SOLIHA.
 - Dont 5 pour une démolition complète afin d'y construire un bâtiment neuf.

Lors du dernier conseil municipal du mercredi 15 Décembre, les élus ont voté pour lancer dès que possible une réhabilitation du bâtiment pour y aménager des logements et un local associatif.

Le marché du bourg de

CARO



Le marché hebdomadaire que nous avons mis en place en juin 2020, juste après le 1^{er} confinement, a permis d'animer et de faciliter le retour aux rassemblements dans le bourg de CARO tous les mardis en fin d'après-midi.

Mais au fil du temps, les commerçants ont eu de moins en moins de clients, et les clients de moins en moins de commerçants.

En Septembre 2021, en commun accord avec les commerçants nous avons décidé de ne proposer qu'un seul marché mensuel : le premier dimanche de chaque mois. Le constat est qu'il y a encore moins de clients, et moins de commerçants.

Le mardi 14 décembre, nous avons le marché de DECEMBRE qui avait pour thème Noël, 15 commerçants ont répondu favorablement.

C'est dans une ambiance de fête que les enfants de l'école du Pré-Vert ont chanté et installé un stand d'objets décoratifs à vendre, pour décorer nos maisons en cette fin d'année.

L'arrivée du Père Noël en calèche a contribué, à les remercier pour leurs réalisations et leur prestation très remarquable.

La majorité des commerçants, a été satisfaite de l'organisation et des ventes réalisées.

La réussite de cette soirée nous encourage à continuer d'organiser ce type d'évènement, occasionnellement, mais qu'en est-il d'un marché hebdomadaire ou mensuel qui ne semble plus correspondre aux besoins de la population ?

Pour réfléchir à l'avenir de ce marché, une commission extra-municipale est en projet.



Médiathèque municipale

Dessin moi... Les illustrations en tout genre étaient à l'honneur cet automne à la médiathèque. Les enfants des deux écoles ont pu observer diverses manières d'illustrer un livre (dessins, photos, peintures d'artistes...). Mais surtout, les plus grands d'entre eux, ont accueilli Bruno Bertin dans leur classe. Le scénariste et illustrateur de bandes dessinées a partagé ses « trucs » de professionnel. Tous les enfants ont dessiné et semblaient ravis de leur après-midi. Lors des ateliers du mercredi, notre rendez-vous habituel des vacances, nous avons lu des albums avec de magnifiques illustrations et avons « habillé » notre crayon préféré, en pâte fimo. Le concours d'illustration a compté de nombreux participants. Il fut extrêmement difficile de désigner des gagnants. Ceux-ci ont remporté des livres dédiés par Bruno Bertin ou des livres pour dessiner avec les mains. De bons moments d'art en perspective. Enfin, nos petits et leur assistante maternel ou parent ont passé un moment autour des livres. Ils ont aussi pu chanter quelques comptines et écouter quelques histoires sur les artistes du cirque.

Préparons Noël !

Décorer la table de Noël, préparer une bûche au chocolat, écrire au Père Noël ou envoyer ses bons vœux à un proche font partie des choses à préparer pour passer de bonnes fêtes. La médiathèque a donc organisé quelques ateliers pour aider ses participants à être prêts. Amandélice et Madame LeCointe ont animé des ateliers de pâtisserie et de carterie pour le plaisir des grands et des petits.

Un nouveau logiciel de prêts à la bibliothèque, de nouveaux services pour les lecteurs

Depuis début décembre, la médiathèque est équipée d'un nouveau logiciel en ligne. Chaque lecteur pourra, sur le portail, créer son compte et, dès lors, consulter le catalogue de la médiathèque, réserver ses livres, s'informer sur l'actualité de la médiathèque... **Voici le lien : <https://caro.bibenligne.fr/>**



Bienvenue à l'École Le Pré Vert !

■ MARCHÉ DE NOËL



Troisième année pour ce marché de Noël très attendu par tous les lutins de l'école !

De la joie, de la bonne humeur, de la paillette, ... La magie opère à chaque fois pour faire de ces ateliers de vrais moments de partage entre les petits et les grands lutins en attendant le grand jour !

Vive Noël à Caro !

■ NOUVELLE RENTRÉE POUR LA CHORALE DE L'ÉCOLE

La chorale des enfants de l'école Le Pré Vert invite deux fois par semaine tous les enfants de la grande-section au CM2 à chanter ensemble. Le répertoire de cette année est constitué de chants marins et de chants évoquant la mer. La chorale s'est faite joyeusement entendre lors du marché de Noël du 14 décembre !

■ APPRENTISSAGE DE LA NATATION DE 4 À 10 ANS

Les enfants de la moyenne-section au CM2 sont ravis de participer à dix séances de natation à la piscine de Malestroit avec leurs camarades de l'école Henri Matisse de Réminiac. Toutes et tous évoluent à leur rythme, en sécurité, de la familiarisation avec le milieu aquatique à l'apprentissage des techniques de nage.



■ RÉSEAU D'ÉCOLES RURALES CARO-RÉMINIAC

Le savez-vous ? Les deux écoles communales de Réminiac et Caro travaillent en partenariat dans le cadre d'un réseau d'écoles rurales (RER). Ensemble, nous partageons des projets conjoints et nous nous réunissons régulièrement pour coopérer à travers des expériences communes : séances de natation, sorties scolaires, échanges de correspondances, etc. Le début de l'année a été marqué par une sortie au festival photo de La Gacilly dont la thématique cette année était « Plein nord ». Les enfants des deux écoles y ont participé ensemble, pour un rallye-photo très enthousiasmant !



■ PRIX LITTÉRAIRE DES INCORRUPTIBLES

Tous les enfants de l'école participeront cette année au prix littéraire des Incorruptibles dont l'objectif est d'amener les enfants à la lecture plaisir. Des sélections de livres sont proposées par niveau, de la maternelle au lycée. Les enfants en font ou en écoutent la lecture, se forgent une opinion personnelle sur chaque titre, argumentent leurs choix et, finalement, votent en fin d'année scolaire pour leur ouvrage préféré. Le vote est national, un ouvrage par sélection est primé chaque année. Rendez-vous donc en juin pour les résultats !

■ LA BIBLIOTHÈQUE INVITE UN AUTEUR !

Grâce à Sandrine, la bibliothécaire, nous avons pu rencontrer l'auteur-illustrateur Bruno BERTIN. Il a offert aux enfants et aux adultes une heure de bonheur où il a mélangé humour, mise en scène et petits secrets pour écrire et dessiner une BD. Un grand MERCI à Sandrine d'avoir rendu possible ce merveilleux moment de partage inoubliable !



■ JARDIN PARTAGÉ

Le jardin est toujours au cœur de notre vie d'écolier. On apprend au rythme des saisons à s'en occuper. Nous préparons l'hiver. Les enfants ont mis des feuilles mortes et de la tonte de pelouse sur les parcelles afin de protéger le sol et éviter le développement des mauvaises herbes. Nous sommes aussi en construction de nichoirs afin que les oiseaux puissent s'y réfugier à l'abri de leurs prédateurs.



■ L'INFIRMIÈRE SCOLAIRE NOUS PARLE DES ÉCRANS

Alice est venue nous expliquer les dangers pour notre cerveau si nous faisons trop d'écrans. Elle a parlé du sommeil et des écrans qui peuvent empêcher de dormir ou rendre agressif, des écrans qui sont justement un écran entre le monde réel et le monde virtuel. C'est comme tout, nous pouvons utiliser les écrans, mais en respectant quelques règles.

Nous remercions toutes les familles qui s'investissent pour l'école dans la joie et la bonne humeur : au sein de l'Amicale laïque, lors des sorties scolaires, de nos séances de piscine, de nos après-midi de préparation du marché de Noël, etc...

CONTACT : Tél : 02 97 74 61 61 / Mail : ec.0560760x@ac-rennes.fr

Toute l'équipe éducative et tous les enfants de l'école vous souhaitent une heureuse année 2022 !

L'école Saint Hervé

L'ÉCOLE DEHORS !

Depuis la rentrée, l'équipe enseignante de l'école Saint Hervé s'est lancée dans un nouveau projet : faire l'école dehors une demi-journée par semaine.

Ainsi la classe de CP, CE1, CE2 investit la forêt près de l'école tous les mardis après-midi.

Les enfants expliquent ce qu'ils y font et ce qu'ils apprécient :

« Quand on arrive dans la forêt nous allons près de notre arbre-ami que nous avons choisi. Nous l'écoutons, nous en prenons soin ».

« Nous avons réalisé une bande dessinée. L'histoire devait se passer dans la forêt. »



Nous nous sommes donc tous mis dans un coin et nous avons imaginé, dessiné et écrit notre histoire. Les bruits de la nature nous ont donné des idées pour écrire ».

« Nous avons fait de l'art avec les éléments de la nature. Ça s'appelle du Land-Art ».

« Nous avons appris le nom des arbres et observé les différentes sortes de feuilles. »

Nous avons appris ce qu'était un feuillu et un conifère. »



« Nous récitons la poésie dans la nature. »

« Nous avons fait du sport : il fallait réaliser un parcours en équilibre sur des troncs d'arbres. »

« Nous avons fait un atelier sur les mesures. Nous avons apporté notre règle pour réaliser des défis : rapporter une feuille de châtaignier qui mesure entre 8 et 10 cm, rapporter un morceau de bois qui mesure 12 cm... »

« Nous avons observé le sol pour savoir ce que devenaient les feuilles mortes. Nous avons creusé et avec des loupes nous avons vu des feuilles qui étaient trouées. Elles sont mangées par des bêtes ».





« Pendant la récréation, nous faisons des cabanes, nous grimpons dans les arbres, nous fabriquons des balançoires.. »

« J'aime bien quand on va dans la forêt avec l'école parce que c'est le calme ! »

« J'aime bien entendre les oiseaux chanter »

« J'aime chercher des petites bêtes »

La classe de PS,MS,GS, va faire classe en forêt chaque vendredi matin :

« Nous savons désormais reconnaître le houx (nous avons appris à faire le moulin), nous reconnaissons également les chênes, les châtaigniers, le trèfle, la mousse, le maïs et commençons à reconnaître quelques oiseaux.

Nous observons les arbres, écoutons le chant des oiseaux,

ramassons des châtaignes, découvrons le nom de certains champignons et avons commencé à fabriquer une cabane...

Nous faisons aussi des jeux pour découvrir les lettres de l'alphabet dans la nature.

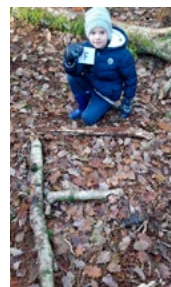
Nous apprenons les mots contraires comme «lourd» et «léger» (en soupesant deux morceaux de bois).

Avec les feuilles mortes, nous avons vu les mots « identiques » et « différentes » en comparant les nervures et la forme de chaque feuille.

Nous avons tous choisi un arbre à qui on peut faire des câlins et confier nos secrets. »

Mots d'enfants : « J'aime bien aller dans les bois parce qu'on découvre la nature... »

« J'aime bien faire la cabane », « J'aime bien jouer au jeu du Taratata », « J'aime bien monter sur les troncs d'arbres ».



Le 11 Novembre

Le jeudi 11 novembre 2021 a eu lieu à Caro la cérémonie de commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 mais aussi la commémoration de la victoire et de la paix et l'hommage à tous les morts pour la France.



Cette année, un détachement d'élèves de l'Académie Militaire de Saint-Cyr-Coëtquidan nous a fait l'honneur de venir participer à ce moment de recueillement collectif.

Les enfants du cycle 3 de nos écoles étaient invités à assister à cette cérémonie. Nombre d'entre eux avait fait le déplacement. Suite à un travail préalable avec les enseignants des 2 écoles, les enfants ont démarré une marseillaise tonitruante, rejoint très rapidement par nos militaires, à la voix grave et au rythme sûr.

Un grand merci aux élèves de l'Académie Militaire de Saint-Cyr-Coëtquidan pour leur disponibilité lors des échanges aussi bien avec nos anciens combattants qu'avec les enfants.

Le Club de l'amitié

RÉTROSPECTIVE 2021 !

Le Club de l'Amitié a connu une année bien particulière au gré des possibilités et des interdictions liées au contexte sanitaire.

L'une des missions de l'association étant la lutte contre l'isolement des personnes âgées, on peut considérer qu'en 2021, il y a eu malgré tout de grands moments d'échanges et de convivialité :

- La potée de fin juin a vu en quelque sorte le retour des animations.
- En septembre, une sortie sur l'île de Noirmoutier avec découverte d'un champ ostréicole a soufflé un air d'évasion aux promeneurs.
- En octobre, la visite du Musée de la Résistance à Saint Marcel, suivie d'un déjeuner sympathique, a enthousiasmé les adhérents.
- En novembre, c'est une « journée pas comme les autres » proposée par les Voyages Roger avec spectacle de cabaret et déjeuner dansant qui a ravi les participants.
- Et puis, le repas de Noël a, comme à l'accoutumée, remporté un vif succès dans une ambiance très chaleureuse.

Il faut en outre citer les réunions mensuelles avec jeux divers qui ont été suivies avec assiduité et bienveillance.

Si tous les objectifs n'ont pu être réalisés, COVID oblige !... il faut toutefois retenir les points positifs. Aussi, nous encourageons tous les retraités qui le désirent à rejoindre la grande famille du Club de l'Amitié pour partager de vrais moments de bonheur. Contact : 02 97 74 61 74.



Saluons ensemble cette nouvelle année 2022 qui vieillit notre amitié sans vieillir notre cœur !...



Les Associations

■ SECTION FOOTBALL

Les compétitions de football respirent à nouveau !

Après deux années consécutives de championnat interrompues, nous espérons que la saison 2021/2022 aille jusqu'à son terme.

L'effet COVID a malheureusement eu raison de la motivation de certains laissant derrière nous quelques arrêts. Le bureau de l'Association Sportive Caro-Missiriac a donc préféré ne pas reconduire d'équipe Vétérans afin de privilégier un effectif complet pour son équipe C.

Le club compte donc trois équipes Séniors complètes et près d'une cinquantaine de licenciés. L'équipe A toujours entraînée par Clément Portal évolue en D1. L'équipe B en D2 coachée par Ludovic Le Breton et Florian Josset. L'équipe C quant-à-elle s'épanouit en D4 avec cette année David Boclaud à sa tête.

L'objectif de cette année sera le maintien des 2 premières équipes dans leur niveau actuel. Pour l'équipe C, le championnat de D4 doit se terminer à la fin de saison pour regrouper ce niveau en D3 ; l'objectif est tout de même de finir en tête.

Je souhaite remercier toutes les personnes investies au sein de CMAS en cette année de relance sportive après cette grosse coupure physique et humaine, à savoir : notre secrétaire Angéline Fromentoux, Adrien Le Bel pour les entraînements, auprès de Clément Portal, Yannick Dubois, Denis Pellerin, Pierre-François Molac, Noël Colineaux et Patrice Coquet pour arbitrer nos matchs. Michel Josset et Eric Marchand pour accompagner notre équipe première. David Barre et Benoît Frapsauce qui assurent aux joueurs des maillots propres tous les week-end ; ainsi que tous les bénévoles.

Sans ces personnes, le bon déroulement de notre passion ne pourrait pas se faire.

Merci aux deux municipalités pour les infrastructures et moyens qu'ils mettent en place pour notre activité.

Je remercie les sponsors pour les investissements qu'ils mettent au sein de notre association : Ludovic Pillard, Marc Baudet, Thierry Portal, Guy Couespel, Anne-Françoise et Thierry Robin

Merci à tous les joueurs de continuer à vivre pour leur club et à tous nos supporters de continuer à nous suivre dans les bons matchs comme ceux où le résultat nous échappe.

Le traditionnel repas de Novembre sur place n'a pas pu s'effectuer à cause de la pandémie mais on vous a vu nombreux le 20 Novembre dernier avec trois cent trente-trois repas emportés.

L'Association Sportive Caro-Missiriac compte sur vous pour la saison à venir et vous remercie énormément pour votre soutien !

Sportivement, Molac Gireg



Équipe A



Équipe B



Équipe C

Les Associations

■ SECTION BASKETBALL / CMAS

La saison sportive 2021/2022 a démarré en douceur. Après une saison blanche, pendant laquelle les entraînements se sont déroulés sur le city stade de CARO quand la météo le permettait.

C'est avec bonheur, que maintenant, nous retrouvons le plaisir de jouer en salle, avec les encouragements des supporters qui sont autorisés à entrer dans nos complexes sportifs.

La section est composée de six équipes : de U9 à Seniors filles Loisirs :



Les débutants U9 et l'équipe U11 s'entraînent tous les mardis soirs à la salle des sports de CARO. Les séances sont dirigées par Huguette COLINEAUX, Lucie POYAC et Malvina TRELOHAN

Les équipes U13 et U18 s'entraînent le Vendredi soir à CARO avec Maellen JOSSET, Josselin GUEHO et Huguette COLINEAUX.



Les équipes seniors Filles et les U18 s'entraînent à la salle des sports de MISSIRIAC tous les jeudis soirs

Contrairement à ce que l'on pouvait craindre, le nombre de licenciés est stable, puisque nous avons, à ce jour, 56 adhérents au Basket, soit deux de moins que la saison précédente.

Les matchs de championnats se jouent le samedi après-midi pour les jeunes et le samedi soir pour les seniors filles niveau Excellence Départemental

Les matchs de l'équipe Seniors filles Loisirs se jouent le mardi soir dans la salle des sports de CARO.

Nos objectifs sont de jouer pour le plaisir et de gagner pour se retrouver en finales le week-end du 14/15 mai 2022

Nous préparons également les jeunes au critérium départemental, afin d'avoir des représentants de notre club aux finales Nationales qui auront lieu en Alsace le week-end du 4/5 juin 2022

Pour tous renseignements, vous pouvez nous contacter lors des entraînements ou matchs.

Pour la section BASKET,
Huguette COLINEAUX - 06 30 50 78 99

■ FAMILLE-LOISIRS

La saison 2021-2022 de l'association a commencé le dimanche 5 septembre par la **randonnée pédestre « La Caroyenne »**. Les quatre circuits, de 6, 9, 12 et 15 km, proposés aux marcheurs leur ont permis de découvrir les beaux sites de Caro.

Une belle matinée ensoleillée et conviviale pour une première expérience enrichissante.

L'association remercie les 241 participants qui sont venus découvrir les sentiers de la commune et particulièrement les nombreux Caroyens et Caroyennes qui ont participé à cette manifestation sportive et festive. Nous tenons aussi à remercier les propriétaires et exploitants des terrains privés qui ont accepté pour ce jour l'accès à leurs parcelles. Enfin, un grand merci aux bénévoles qui ont donné de leur temps pour mener à bien cet événement de début de saison.

Les activités habituelles ont repris depuis septembre :

- **YOGA** : le mardi matin de 9h30 à 10h30 à la salle polyvalente (avec Véronic).
- **LES MARCHES** du dimanche, une fois par mois (avec Roger et Monique). Deux sorties ont eu lieu, en Forêt de Brocéliande et sur le circuit « Les Rosaies » de Augan. À partir de novembre et pour toute la saison hivernale, nous resterons sur des circuits communaux.
- **LE SCRAPBOOKING** (avec Laurence LECOINTE pour les conseils)

L'Adhésion à l'association est de 15 euros par famille.

Depuis quelques années nous manquons de bénévoles pour soutenir nos actions sur la commune, un appel est donc lancé pour que cette association perdure.

Vous avez quelques idées et un peu de temps à consacrer à l'animation de votre commune, n'hésitez pas à nous contacter pour rejoindre notre groupe.

Nous vous souhaitons de passer de très belles fêtes de fin d'année et d'ores et déjà une année 2022 de réussite et de bonheur pour vos familles.

Monique Riaud & Laurence Thétiot



■ ÉQUIPASSION



Association (loi 1901) créée en 1997 qui réunit des cavaliers, des amateurs de chevaux, de Moyen-Age, de chevalerie, de spectacle et de musique.

Après deux années d'interruption (Covid...), nous reprenons nos spectacles pour la saison d'été. Une répétition générale avec spectateurs, sera programmée courant juin 2022 sur la commune. Date et lieu seront précisés ultérieurement.

Equipassion a réalisé :

- > Randonnées et rallyes équestres sur tout le pays,
- > Animations diverses autour du cheval,
- > Et depuis une dizaine d'années, la création de spectacles de chevalerie avec tournois et combats (Josselin, Malestroit, Hennebont, Ploërmel, Rochefort-en-Terre, Châteaugiron...)

Notre porte est ouverte à toute personne intéressée par nos activités, et en particulier aux cavaliers propriétaires de chevaux. N'hésitez pas à prendre contact avec nous.

Contact : Jacques Bonno
Tél. 02 97 74 62 75 (répondeur).

Les Commerçants & Artisans

■ BAR - JOURNAUX - SNACK

« Le Central » - Stéphane SAINT NARCISSE
1 place Alexandre Jarnigon - Tél. 02.97.74.67.33

■ AMANDÉLICE PÂTISSERIES

Amandine REGIS - Chemin des Écoliers - Tél.06.85.38.09.04
patisserie@amandalice-patisserie.fr
www.amandalice-patisseries.fr

■ SALON DE COIFFURE F'M HAIR

Floriane MORIN
Chemin Perrine Thomas - Tél. 02.97.70.20.50

■ BRETAGNE STAFF DÉCORATION

Sylvain DEFONTAINE - Le Chêne Tord
Tél. 09.83.23.71.24 / 06.98.15.48.50
bsd@bretagne-staff-diffusion.com
www.bretagne-staff-diffusion.com

■ CAMPING 4 ÉTOILES

Domaine de Kervallon - Le val saving - Tél. 06.76.68.83.67
contact@domaine-de-kervallon.com
www.domaine-de-kervallon.com

■ ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE

Activ'ELEC - Xavier LE SCANVIC - Tél. 06.79.63.73.38
9 bis Chemin Fontaine St Hervé

■ TERRASSEMENT - TRAVAUX PUBLICS ASSAINISSEMENT - TRANSPORT

Stéphane DUBOIS - La Ravraie - Tél. 06.08.47.58.48
duboisstephanetp@hotmail.fr

■ SERVICE JARDINAGE

Patrick BEAUMONT- La Bourzais - Tél. 02.97.72.29.88

■ VENTE DIRECTE

> FERME DU PATIS (œufs) - Le Pâtis - Tél. 02.97.74.65.43

> EARL ROBIN PICARD (viande de bovin)

La Pommeraie - Tél. 02.97.74.65.32 - robin-picard@orange.fr

■ COUVOIR JOSSET ET AVI-LOIRE

Aviculture - La Hutte - Tél. 02.97.74.61.43

■ TRAVAUX AGRICOLES

Thierry MOLAC - Bellevue - Tél. 02.97.74.64.60

■ INFIRMIÈRES À DOMICILE

GUYOT - MAINGUY - HALLIER
4 bis Pl. Alexandre Jarnigon - Tél. 02.97.22.30.84

■ CONSEIL EN RECRUTEMENT DISTRI'EMPLOI

Cécile THÉPAUT BOUCHEROT
Tél. 06.98.01.02.27 / 02.97.74.66.14
contact@distri-emploi.com
www.distri-emploi.com

■ DISTRI-RH

Chrystel BOUCHEROT - Tél. 07.67.38.91.60
2, hameau des Fontenelles - contact@distri-rh.com

■ TAXIS DU LAC

Stéphane DORE
4 bis Pl. Alexandre Jarnigon - Tél. 07.85.55.47.14

■ VENTE DE BIÈRES BIÈRES D'ICI ET D'AILLEURS

Christophe GENAUDEAU - La Billardaie
Tél. 06.10.89.49.66 - bieres.i.a@orange.fr

INFORMATIONS PRATIQUES

CARO

■ MAIRIE

Horaires :

Du mardi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Le samedi : de 8h30 à 12h

Tél. 02.97.74.61.39

mairie.caro@wanadoo.fr

Permanences du Maire et des Adjointes :

Mardi après-midi : de 16h30 à 18h

Vendredi après-midi : de 15h30 à 18h

Samedi matin : de 10h à 12h

ou sur rendez-vous.

■ AGENCE POSTALE

Horaires :

Du lundi au samedi : de 9h à 12h

Tél. 02.97.74.61.80

■ MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Horaires :

Lundi : de 16h30 à 18h30

Mercredi après-midi : de 14h30 à 17h

Vendredi : de 15h30 à 17h

Samedi matin de 10h à 12h

Tél. 02.97.74.61.79

bibliotheque.caro@wanadoo.fr

■ PERMANENCE DE L'ASSISTANTE SOCIALE

Mme KERVABON, assistante sociale,
tient des permanences au Centre
médico-social, 6 rue Notre Dame à
Malestroit

le mardi matin et le jeudi après-midi

Tél. 02.97.75.18.88

■ CANTINE

Tarifs 2021 / 2022 : 3,70 € par enfant

■ GARDERIE

Jours et horaires d'ouverture :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 7h30 à 8h30 et de 17h à 19h

Tarifs 2021 / 2022 : 2,30 € l'heure

■ MISSION LOCALE

Tu as entre 16 et 25 ans,
sans diplôme à bac +5

Accueil du lundi au vendredi
à Ploërmel : 9 rue du Val

de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30

Tél. 02.97.73.57.00

ml-ploermel@mlceb.org



ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

Les Dimanches 10 et 24 avril 2022 à la Salle Polyvalente

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

Les Dimanches 12 et 19 juin 2022 à la Salle Polyvalente

ÉTAT CIVIL 2021

Naissances > 11 | Mariages > 2 | PACS > 7 | Décès > 5*

** Il est à noter que seuls les décès enregistrés sur la commune sont automatiquement comptabilisés. Les décès en structure peuvent être enregistrés localement.*

■ URBANISME

Permis de construire accordés : 18 dont 13 habitations

DÉCHETTERIE

La déchetterie de RUFFIAC à la Mirangaine est ouverte :

> Mardi et Jeudi de 9h à 12h

> Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

La déchetterie de SÉRENT au Gros Chêne est ouverte :

> Lundi de 13h30 à 18h

> Mercredi, Vendredi et Samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 18h

■ BRICOLAGE & JARDINAGE

**Horaires d'utilisation des appareils à moteurs pour les travaux d'entretien,
de bricolage et de jardinage :**

Fixé par arrêté préfectoral du département du Morbihan en date du 10/07/2014

Du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Retrouvez l'actualité de la commune sur : www.caro.bzh
ou sur Facebook et sur PanneauPocket